



C'est un premier chiffre. Le syndicat des musiques actuelles a évalué les pertes causées par la crise sanitaire et attend avec impatience des mesures concrètes pour aider un secteur en difficulté et permettre une reprise de l'activité.

300 millions d'euros : c'est le montant des pertes avancé par le syndicat des musiques actuelles (SMA) dans son secteur pour la période allant du 13 mars, date du début du confinement, jusqu'au 31 mai. Force est de constater que celui-ci ne peut que s'alourdir puisque l'activité musicale reprend tout doucement avec la réouverture des studios de répétition et quelques résidences. Jusqu'alors pas de concerts et « *les mesures sanitaires que nous ne contestons pas sont intenable*s. Cela représente des jauges 12 fois moins importantes qu'en temps normal. D'un point de vue économique, c'est intenable. Nous ne pouvons pas vendre une place 12 fois plus cher. Nous ne pouvons pas non plus effectuer des changements de plateaux. De plus, ce que nous revendiquons avant tout, c'est la proximité, l'échange, la convivialité... Nous ne jouerons pas dans ces conditions. Tout cela va à

l'encontre de ce que nous préconisons », explique Aurélie Hannedouche, déléguée générale du SMA.

« Une économie sacrifiée »

Pas de concerts et pas de festivals non plus jusqu'au 31 août. Or « 80 % des festivals se déroulent entre juin et août ». Emmanuel Négrier, du CNRS-CEPEL (centre d'études politiques de l'Europe latine) à l'université de Montpellier, et Aurélien Djakouane du laboratoire SOPHIAPOL (sociologie, philosophie et anthropologie politiques) à l'université Paris Nanterre, ont rendu le 8 mai 2020 une étude sur les festivals annulés, fondée sur « une exploitation anticipée des données de l'enquête SoFEST ! et de données dont nous disposons à la faveur d'enquêtes plus anciennes ». Prudents, les auteurs estiment pour les 2 640 festivals musicaux une perte totale entre 1 milliard d'euros et 1,53 milliard d'euros.

Quant aux labels, « ils sont plein d'interrogations. Les disquaires vient tout juste de rouvrir. La maison de disques qui a sorti un album peu avant le confinement et prévu une tournée entre juin et septembre a dû tout annuler et reporter au printemps 2021. Parmi nos adhérents, nous avons 70 labels qui font 40 % de leur chiffre d'affaires avec les ventes de disques à la fin des concerts. Les productions sont à l'arrêt. Les autres prestataires ne peuvent pas travailler. Il ne faut pas oublier les attachés de presse, les entreprises de sécurité, la technique, les hôtels... C'est toute une chaîne et surtout toute une économie qui est sacrifiée ».

Et maintenant ?

L'urgence : proposer de la diffusion avec « des projets alternatifs et des formes différentes selon les lieux » jusqu'au 1er septembre 2020, date à laquelle le syndicat des musiques actuelles souhaite une ouverture des salles « même si on doit aménager les flux ». En attendant, le SMA qui salue la prolongation des droits des intermittents et la dotation du centre national de la musique (50 millions) réclame de la cohérence dans les annonces faites par le ministère de la Culture. « Il y a deux poids, deux mesures. Et nous n'y comprenons plus rien. On peut être très nombreux dans un supermarché mais pas dans une salle de concerts. On interdit les grands rassemblements de plus de 5 000 personnes et les festivals mais on propose une fête de la musique ».

Autres attentes : la poursuite de l'activité partielle tant que le secteur n'a pas

retrouvé son rythme, la levée de la clause du service fait et de la circulaire Collomb qui oblige les festivals à financer le personnel de sécurité. S'ajoutent des dispositions fiscales. *« Les prochains dons des mécènes devraient être entièrement défiscalisés ; le temps de retrouver un modèle économique viable. Il va falloir multiplier les mécènes parce que leur soutien sera moindre et que nous aurons moins de subventions. Cela va être très dur d'équilibrer les budgets ».*

Des attentes qui se font aujourd'hui pressantes. *« Si nous voulons rouvrir au 1er septembre, nous avons besoin de visibilité »* et de temps pour organiser les équipes, mettre en place des protocoles et être prêts pour accueillir les artistes et le public, privés de concerts depuis la mi-mars.